

Quelques préalables

Cadrage général « autour de l’outil informatique »

- des moyens pour le pilotage, depuis l’élève jusqu’à la DGESCO du ministère, dans le domaine pédagogique et le domaine stratégique.
- des moyens pour mieux différencier et mieux enseigner, avec la diffusion de « scénarios pédagogiques » utilisant les TUICE (PRIMTICE).
- des moyens pour former les enseignants, par une mutualisation des ressources sous le contrôle des IEN : site « *ecoles48.net* »

Des protocoles « Evaluation CM2 » modifiés...

Ces évaluations CM2 servent à *mesurer le plus fidèlement possible l’écart qui existe entre les compétences et connaissances acquises par un élève et l’attente de l’Institution.*

L’intérêt de ces évaluations est donc dans l’usage de ce que l’on en fait plus que dans leur lecture chiffrée.

... au service de la pédagogie

- *au niveau de l’élève* : on regarde ce que l’élève a produit et on constate les faiblesses dans certains domaines. Ce constat doit installer un dialogue avec l’élève.

- *au niveau de l’école* : les résultats font apparaître le reflet de l’enseignement dispensé et doivent permettre l’ajustement des programmations disciplinaires au niveau de chacun des cycles 2 et 3.

- *au niveau de la circonscription* : l’évaluation CM2 comme celle du CE1 permet d’organiser les analyses partagées au niveau du cycle puis les formations en fonction des besoins des enseignants. Deux animations pédagogiques concernant tous les enseignants du cycle 3 (mercredi 10 février 2010 à Marvejols) et du cycle 2 (mercredi 9 juin 2010) sont organisées.

Modifications de l'application version 2010

Point 1

Dans les bases académiques, il y a 100 items à proposer aux élèves.

En 2009 les résultats de ces items étaient regroupés dans des domaines.

EN 2010 ces résultats peuvent être analysés item par item.

L'ensemble des réponses « remonte » dans l'application locale puis nationale, comme l'an passé.

Point 2

L'application locale calcule automatiquement les résultats de l'élève par domaine de compétence.

Si l'élève n'a pas passé une séquence (absence), le résultat est calculé pour cet élève en fonction du nombre d'items auquel il aura répondu.

L'absence d'un élève n'est plus invalidante comme en 2009.

Point 3

La catégorisation des réponses (4 catégories + une médiane) existe toujours ; on dispose en plus des résultats item par item.

Point 4

1 fiche pour les parents assure la première étape pour une réunion d'information organisée par le maître de la classe. Cette réunion concerne à minima les élèves en difficulté.

Point 5

L'accès aux résultats est possible depuis la circonscription.

Point 6

Clarification des critères : le livret du maître contient maintenant des éléments d'analyse de la réponse de l'élève, sous la forme de pistes d'analyse des erreurs.

Point 7

Un code supplémentaire est instauré sur le nouveau modèle 2010 : 1 = réponse juste, 2 = non réponse, 9 = autre réponse, A = absent

Point 8

Un re-équilibrage est opéré sur les épreuves d'orthographe pures au détriment des productions orthographiques ; davantage de poids à la dictée et à l'expression écrite.

Point 9

Des marges de tolérance concernant maintenant la rapidité d'exécution.

Point 10

Renforcement des épreuves de vocabulaire : introduction de la définition des mots à partir de l'usage du dictionnaire en classe.